



© AVSF

Les agricultures paysannes : victimes et acteurs incontournables de la lutte contre le changement climatique

Texte de référence

Août 2009

SOMMAIRE

1. LES PAYSANNERIES DU SUD SONT PARMI LES PREMIERES VICTIMES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	3
2. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST AVANT TOUT UN PROBLEME DE DEVELOPPEMENT	4
3. LES AGRICULTURES PAYSANNES SONT PORTEUSES D'INNOVATIONS POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT	5
4. LES AGRICULTURES PAYSANNES CONTRIBUENT AUSSI A LIMITER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	8
5. POUR UNE RECONNAISSANCE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES AGRICULTURES PAYSANNES, ACTEURS CLEFS DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.	11

1. Les paysanneries du Sud sont parmi les 1ères victimes du changement climatique

Le réchauffement climatique mondial est un fait avéré. Selon le GIEC¹, il est visible dans les observations de l'accroissement des températures moyennes mondiales de l'atmosphère et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace, et l'élévation du niveau moyen mondial de la mer. Pour ce groupe d'experts, ce réchauffement est imputable à l'homme à 90%, notamment par l'émission de gaz à effet de serre. L'agriculture serait responsable de 13,5 % de ces émissions, derrière les secteurs de la fourniture d'énergie (25%), de l'industrie (20%), des transports (19%) et la déforestation (17 %). Sont particulièrement mis en cause les émissions de dioxyde d'azote (NO²) dues à l'utilisation d'engrais chimique azoté et les dégagements de méthane par des élevages de ruminants. Ce sont donc les modèles agricoles productivistes des pays développés qui ont une part prépondérante dans l'émission des gaz à effets de serre en agriculture. La déforestation massive de terres arables « au Sud », due à l'augmentation de la production d'alimentation animale (par exemple, le soja exporté massivement vers les pays du Nord) ou d'oléagineux pour les agrocarburants, est également mise en exergue.

L'hypothèse du GIEC est que le changement climatique augmentera la pression sur les ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre, et conduira potentiellement à de nombreux conflits. Au niveau régional, les impacts attendus sont différenciés. L'Afrique apparaît comme un des continents les plus vulnérables à cause de multiples pressions sur l'eau et les ressources naturelles, de sa faible capacité d'adaptation, avec en trame de fond la menace de désertification de nombreuses zones agricoles. En Asie, à la vulnérabilité des régions côtières s'ajoute la fonte des glaciers de l'Himalaya, qui diminuera l'accès à la ressource en eau. Le continent sud-américain doit lui répondre à deux enjeux de taille : la pression sur la forêt amazonienne et la baisse de la disponibilité en eau pour l'agriculture et l'alimentation, due à la fonte des glaciers et à la diminution de la forêt tropicale.

Alors que les pays du Nord sont les principaux responsables de l'émission des gaz à effet de serre², force est de reconnaître que **les populations les plus vulnérables au changement climatique sont celles du Sud**, spécialement dans les zones arides de l'Afrique de l'Ouest, les îles des Caraïbes ou les zones côtières. Les populations paysannes en sont les premières victimes car elles dépendent directement des ressources naturelles pour le maintien de leur activité économique et subissent déjà les conséquences d'événements climatiques extrêmes : sécheresse en Afrique, cyclones et tempêtes tropicales dans les Caraïbes ou la zone asiatique... Cette vulnérabilité des familles rurales pauvres du Sud résulte également des conséquences de la dégradation des ressources naturelles (déforestation, désertification, dégradation des sols). Leur capacité à résister aux accidents climatiques (pluies érosives, sécheresse, incendies, ...) décroît de façon exponentielle, en liaison avec la croissance démographique des hommes et des troupeaux de ruminants. **A l'iniquité du développement, s'ajoute aujourd'hui l'inégalité de situation devant un changement climatique en marche.**

¹ Document de synthèse du 4ème rapport d'évaluation du climat 2007 du Groupe International d'Experts sur le Changement Climatique- Synthèse rédigée par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes - 2008

² Même si les pays émergents sont désormais de grands émetteurs de GES - la Chine ayant depuis février 2009 dépassé les Etats-Unis en émission annuelle - ils se situent loin derrière les pays du Nord en termes *d'émissions cumulées* depuis 1990.

2. Le changement climatique est avant tout un problème de développement

L'impératif aujourd'hui est de reconnaître que **le changement climatique constitue avant tout un problème de développement** : quels nouveaux modèles économiques de développement choisir au Sud et au Nord qui soient moins émetteurs de gaz à effet de serre et plus respectueux de l'environnement ? Comment affronter parallèlement l'impérieuse nécessité d'accompagner les populations les plus appauvries et les plus vulnérables à s'adapter à ce changement³ tout en améliorant et en sécurisant leurs capacités productives et leurs revenus ?

AVSF rejoint et soutient ainsi les positions principales du groupe Climat de Coordination Sud, qui rassemble une quinzaine d'ONG françaises, environnementales et de développement :

- En premier lieu, **l'équité doit être au cœur du futur régime climatique post-2012⁴** : les engagements qui seront pris lors de la prochaine conférence des Nations-Unies de Copenhague en décembre 2009 devront prendre en compte la responsabilité historique des pays en matière d'émissions cumulées de gaz à effet de serre, et de la capacité respective des pays du Nord et du Sud, principalement liée à leur niveau de vie, à faire face aux changements climatiques⁵. Il s'agit d'appliquer un principe de « justice climatique ».
- **La lutte contre le changement climatique et la lutte contre la pauvreté sont par ailleurs indissociables.** Il s'agit à la fois d'accompagner les populations paysannes du Sud pour (a) qu'elles anticipent les effets et les risques du changement climatique et (b) qu'elles s'insèrent dans des dynamiques de développement rural génératrices de productions de denrées alimentaires et de revenus avec des pratiques de gestion durable des ressources naturelles. Pour optimiser son efficacité, le financement de ces activités d'adaptation devrait être intégré dans les programmes et budgets des pays en développement. Mais il doit être comptabilisé indépendamment de l'aide au développement : la responsabilité des pays riches en matière de financement de l'adaptation des pays en développement doit être additionnelle et distincte de leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD). Ces financements ne peuvent être de simples réaffectations des fonds et engagements visant à consacrer 0,7% du produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement.
- **Enfin, l'implication systématique des populations locales** est nécessaire dans la définition, la réalisation et le suivi des politiques et projets d'adaptation, qui doivent contribuer à un développement équitable et durable.

³ Dans le contexte du changement climatique, l'adaptation se réfère à tout ajustement apporté aux systèmes naturels et humains pour répondre aux impacts avérés ou prévus des changements climatiques.

⁴ La période d'application du protocole de Kyoto, seul traité international de lutte contre les changements climatiques, arrivera à échéance en 2012. Pour que la 2ème phase d'engagement soit forte, plusieurs points cruciaux doivent être approuvés en décembre 2009 à la conférence de Copenhague.

⁵ *Lutte contre le changement climatique : l'équité au cœur de l'accord sur le régime post-2012 ?* Coordination Sud- GRET - RAC, Septembre 2008. Des mêmes auteurs : *Equité et ambition : les incontournables du futur régime climatique post 2012-* Synthèse du séminaire 25 septembre 2008.

3. Les agricultures paysannes sont porteuses d'innovations pour s'adapter au changement

Outre leur supposée « faible productivité » au Sud, les agricultures paysannes sont souvent accusées de dégrader les ressources naturelles. Afin de répondre à la demande du marché et obtenir des revenus minimums, ou tout simplement pour faire face à une pression foncière aigue ou une situation extrême de crise alimentaire ou financière, les familles paysannes peuvent effectivement être amenées à surexploiter les ressources. Les exemples sont nombreux et faciles à utiliser pour les détracteurs des agricultures paysannes : feux de brousse à Madagascar ou de prairies d'altitude dans les Andes, défrichements et mise en culture sur terres abruptes sur la côte est malgache ou dans les mornes haïtiennes, coupe de bois et utilisation du charbon pour la cuisine dans le Sahel ou en Haïti, défrichement de zones forestières en région amazonienne pour l'extension de cultures de café ou cacao, ...

Il s'agit pourtant là de pratiques mises en œuvre par des populations placées dans des situations extrêmes de crise et isolées géographiquement ou politiquement. **Mais lorsque des services et des politiques de soutien adaptées sont mis en place**, les agricultures paysannes ont démontré qu'elles sont **porteuses d'innovations pour s'adapter** et se protéger des impacts d'ores et déjà réels du changement climatique sur leurs territoires : désertification, érosion des sols, etc.

L'agriculture paysanne, en interaction permanente avec le milieu et l'environnement, a par nature une grande capacité d'adaptation. Par la connaissance historique qu'elles ont de leurs milieux et de leur environnement, les agricultures paysannes ont mis en place des systèmes de production et développé des pratiques dont certaines sont des réponses à l'adaptation au changement climatique. Elles ont parfois reçu l'appui d'organismes de recherche et de développement comme AVSF pour améliorer ces pratiques ou tester de nouvelles innovations. **Il s'agit donc de reconnaître et consolider ces innovations et de créer les conditions de leur large diffusion.**

Dans de nombreux pays du Sud, les paysans ont ainsi adopté des pratiques de **conservation de semences diversifiées** qui concourent à la préservation de la biodiversité et à une parfaite gestion des risques climatiques.

En Bolivie, la Cordillère de Cochabamba (4000 mètres d'altitude) est réputée pour la qualité de ses semences de pomme de terre, due à un écosystème et à des pratiques paysannes de sélection particulières. La grande diversité des variétés a permis de tout temps aux familles paysannes de ces communautés indigènes quechuas et aymaras de gérer des risques climatiques très élevés (période de gel intense, sécheresse prolongée). Une association de producteurs de semences, ORPACA (Organización de Productores Agropecuarios de Calientes) s'est créée avec l'appui des pouvoirs publics locaux et d'AVSF pour mettre en place et faire reconnaître un système de certification propre pour leurs semences de pomme de terre. La préservation de la biodiversité et des variétés traditionnelles ainsi que la création de banques de semences permettent d'améliorer la faculté d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques.

Des agricultures paysannes ont également développé des **systèmes très performants d'association de cultures** qui permettent de préserver les sols par un couvert végétal permanent,

et de se prémunir ainsi de tout type de risques : érosion, risques climatiques ou fluctuation de la demande et des prix sur les marchés pour les produits cultivés.

Dans les montagnes haïtiennes, productrices historiques de fruits, cacao et café, les systèmes de production paysans correspondent au « jardin créole » : invention géniale des paysans haïtiens qui a longtemps suscité l'interrogation de nombre d'agronomes⁶. Le « jardin créole » cumule sur une toute petite surface plusieurs associations et strates de cultures : du café ou du cacao, une strate arborée d'ombrage obligatoire, des fruits, de la banane, de l'igname, du mirliton et d'autres cultures vivrières (pois, etc.). Ce système agro-forestier permet au paysan de limiter les risques en diversifiant la production pour assurer à la fois la base alimentaire et des revenus monétaires. Avec la dégradation des filières café et cacao au cours des vingt dernières années, les familles ont éliminé les cultures de café et cacao et ont également coupé les arbres d'ombrage pour fabriquer et vendre du charbon, seul et unique revenu encore possible. L'île souffre d'un déboisement presque généralisé et d'une érosion sévère qui la rendent extrêmement vulnérable aux tempêtes tropicales. La relance de ces filières et cultures par des organisations de petits producteurs, appuyées par AVSF, permet de conserver et réimplanter ces systèmes agro-forestiers, véritables garants de la protection de l'environnement et des sols.

Ces agricultures sont par ailleurs capables de **valoriser des milieux jugés difficiles** (terrains montagneux, zones semi-arides) par des **systèmes d'élevage rustiques** grâce à des races locales adaptées aux contraintes de ces environnements.

En Afrique de l'Ouest ou sur les hautes terres mongoles, le pastoralisme est un mode d'élevage nomade qui permet de valoriser des espaces difficiles inaptés à l'agriculture et qui, contrairement aux idées reçues, stimule la production herbacée et ligneuse. Les pasteurs disposent de races certes parfois peu productives mais adaptées au manque d'eau et à la pauvreté de l'alimentation. Ils sont pourtant particulièrement touchés par les effets du changement climatique : ils doivent faire face à une pluviométrie de plus en plus instable, à des modifications de la biodiversité, notamment des ressources fourragères, ainsi qu'à une désertification du milieu.

Les agricultures paysannes ont souvent utilisé des pratiques dites d'intégration agriculture-élevage, en particulier la **récupération et valorisation de la fumure organique animale**, pour la gestion de la fertilité des sols. Ces pratiques permettent à la fois de lutter contre des processus croissants de déstructuration et érosion des sols, de mieux retenir l'eau dans le sol et permettre au final un accroissement de la productivité agricole. L'intégration de l'agriculture et de l'élevage constitue encore aujourd'hui un objectif majeur de la durabilité des systèmes de production, pour la diversification des productions, la sécurisation des revenus et la gestion de la fertilité des sols.

Au Mali, AVSF agit actuellement auprès des ménages vulnérables (12% du total des ménages) en zone cotonnière dans les régions de Kayes et de Sikasso pour consolider et améliorer leurs pratiques d'intégration agriculture-élevage. Alors que ces familles travaillent encore le sol à la main, AVSF appuie la création de Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA) pour développer l'usage de la traction attelée. Ce sont donc des bœufs, charrettes, charrues, semoirs qui sont attribués aux CUMA sous forme de prêts et sont gérés collectivement. L'amélioration du transport, du labour et de la fumure

⁶ De telles systèmes et pratiques existent également dans d'autres pays du Sud : Madagascar, Indonésie...

organique des sols (fumier, compost...) permet d'améliorer sensiblement les rendements (de 15 à 20%) sans épuiser les sols.

Lorsque les familles paysannes bénéficient d'un accès relativement sécurisé aux facteurs de production (terre, eau, crédit) et d'un accès au marché, et en dehors de situations de crise (conflits aigus ou dégradation environnementale forte...), elles sont en mesure de répondre de façon innovante aux effets du changement climatique. Ainsi, dans de nombreux territoires déjà soumis aux effets de la sécheresse et à la raréfaction de la ressource en eau, les agricultures paysannes ont su s'adapter par des **techniques simples de stockage et collecte d'eau** (construction de retenues, diguettes et barrières anti-érosives), **de meilleure infiltration et conservation de l'eau dans le sol** (couverture végétale permanente, aménagement des terrains, terrassement et culture en courbes de niveau, concassage de sols dégradés et semi-désertiques, ...). Elles ont également su faire face à la pression croissante sur la ressource en eau, due au réchauffement climatique, à la croissance démographique et à la concurrence accrue entre de multiples utilisateurs. Elles ont en effet redéfini **de nouvelles règles de partage et d'accès à la ressource** : gestion concertée de l'eau d'irrigation ou destinée à l'abreuvement des animaux en zone pastorale, par exemple. L'agriculture paysanne est un excellent relais pour la diffusion de ces pratiques, qui peuvent permettre de s'adapter à l'allongement des périodes de sécheresse et la raréfaction de la ressource en eau, et en limiter les effets négatifs (migrations, conflits d'usage...).

En Afrique de l'Ouest sahélienne, dans des zones que certains considèrent déjà comme non viables, car en cours de désertification, des paysans utilisent la pratique du « zai » : les cultivateurs creusent de petites cuvettes dans leurs champs, où ils concentrent des apports de fumier bien décomposé ou de compost avant de semer dès les pluies venues. Améliorée par la mécanisation grâce à la traction bovine ou asine, cette pratique simple permet avec une dent métallique (coutrier) de rompre la surface indurée et de récupérer ainsi des sols très fortement dégradés, improductifs, en facilitant l'infiltration des pluies, si précieuses dans ces territoires. Les sols recouvrent ainsi leur capacité productive et le temps de travail est divisé par huit par rapport au « zai » manuel.

Dans les régions de Tombouctou et de Mopti au Mali, en zone d'élevage pastoral nomade, où l'accès à l'eau ou au foncier fait régulièrement l'objet de conflits, AVSF coopère pour contribuer à une gestion concertée des ressources hydrauliques et pastorales. Avec les communes, les organisations d'éleveurs, d'agriculteurs ou de pêcheurs réalisent une cartographie des ressources (points d'eau, pâturages, zones agricoles, pistes de transhumance), qui permet d'établir de nouveaux accords sur les modalités d'utilisation (dates de mise en culture, dates de transhumance, respect des couloirs de passage) et de définir les besoins en infrastructures (réhabilitation de puits, marquage des couloirs de passage des animaux, régénération de pâturages...). Ce plan communal d'aménagement des zones pastorales permet de prévenir des conflits et des risques. Simultanément, des sessions de formations sont réalisées afin de former les élus à la prévention et la gestion des crises.

En Equateur, de nombreuses communautés paysannes indiennes sont confrontées à une demande croissante en eau d'irrigation due à différents facteurs : morcellement extrême des terres, multiplication des usagers, diminution des débits des rivières captées et mise en place de cultures plus exigeantes en eau, en réponse à des demandes du marché, etc. Face à cette pression croissante sur la ressource, les règles historiques de partage de l'eau dans les systèmes irrigués deviennent parfois caduques mais les communautés ont su les

redéfinir. Ces nouveaux partages ne se font pas sans heurts ni conflits, mais ils permettent aux communautés de continuer à vivre sur leur territoire.

Dans un environnement favorable (accès aux services d'appui et à des prix rémunérateurs, accès à la terre etc.), la diffusion de **modes de production qui permettent une "agriculture écologiquement intensive"**⁷ pourrait donc répondre au double défi de l'adaptation au changement climatique et d'atteinte de niveaux de production permettant de satisfaire des besoins alimentaires croissants. Ces nouvelles formes de production devraient en particulier mieux prendre en compte la complémentarité agriculture-élevage : ressources fourragères, fumiers et composts, traction animale... Sans nier l'utilité des engrais et autres intrants pour l'amélioration de la productivité, la solution réside en partie dans le développement d'une agriculture qui utilise mieux et plus intensivement la biodiversité et les fonctionnalités naturelles des écosystèmes. **S'appuyant sur leurs pratiques historiques et la connaissance de leurs milieux, les agricultures paysannes sont à même de répondre à ces enjeux et d'optimiser la mise en place de ces pratiques.**

4. Les agricultures paysannes contribuent aussi à limiter les émissions de gaz à effet de serre

Enfin, les agricultures paysannes peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la séquestration de carbone, mais devraient à ce titre en percevoir des bénéfices économiques. Il est en effet possible de combiner **les défis de la protection de l'environnement**, en particulier la mise en place de pratiques limitant les émissions de gaz à effet de serre et favorisant la captation du carbone, **avec les intérêts économiques des familles paysannes** en situation marginale.

Les agricultures paysannes du Sud emploient en effet généralement des **techniques de culture et d'élevage peu polluantes** par rapport à d'autres types d'agriculture : faible consommation d'intrants chimiques, mise en œuvre traditionnelle de **pratiques dites « agroécologiques »**, conduite d'élevage peu émetteur... Ces pratiques paysannes devraient donc être favorisées et les produits issus de ces agricultures, rémunérés à leur juste prix. Dans plusieurs de ses programmes de coopération, AVSF promeut des modèles de production familiale qui, en recherchant une plus grande autonomie des paysans et la durabilité des systèmes de production, contribuent à préserver la biodiversité et les sols et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Dans des contextes où l'agriculture familiale est généralement sensible aux variations climatiques et soumise à des difficultés d'accès aux marchés, l'agroécologie est une voie qui privilégie la recherche d'un équilibre entre les besoins alimentaires et économiques des agriculteurs, le respect de l'environnement et la justice sociale.

Au Brésil, dans un milieu semi aride très vulnérable du Nordeste, les familles paysannes mettent en œuvre des pratiques agroécologiques qui permettent d'une part de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autre part de stocker du carbone (agroforesterie et culture permanente) : conservation des sols et gestion économe de l'eau grâce au maintien de la couverture végétale, absence d'utilisation d'intrants chimiques -pas d'engrais azoté-, diffusion de systèmes agro forestiers, commercialisation locale des produits et faible

⁷ Michel Griffon, « Nourrir la Planète », Odile Jacob, 2006

motorisation induisant de faibles consommations d'énergie fossile. La création de « marchés paysans », qui mettent directement en relation producteurs et consommateurs, permet d'améliorer l'économie des familles paysannes de même qu'elle réduit les coûts économiques et environnementaux des transports motorisés de longue distance. La protection des sols avec des associations de cultures, engrais vert et organique, permet d'augmenter les rendements et de réduire les émissions de CO² grâce à l'augmentation de la biomasse et la diminution de l'érosion. L'utilisation de pesticides naturels et d'engrais organiques et verts permet également d'améliorer les rendements et les revenus familiaux sans utiliser ni pesticides ni engrais chimiques coûteux et sources d'émission de NO².

Dans le Sahel, en Mongolie ou bien sur les plateaux andins, l'élevage pastoral joue un rôle minime dans les émissions de gaz à effets de serre. En Afrique, il ne contribue qu'à 0,3 à 0,4% des émissions de méthane dues aux ruminants sur la planète, alors qu'il permet de valoriser des milieux difficiles ! Afin de continuer à jouer un rôle stratégique dans l'alimentation des zones urbaines en protéines animales, les pasteurs ont besoin d'un cadre politique, légal et social favorable qui leur permette de perpétuer un mode de vie mobile qui constitue une réponse particulièrement bien adaptée au changement climatique.

Dans les basses terres de la partie Nord Occidentale du Guatemala, colonisées dans les dernières décennies du siècle passé, se déroule une lutte typique des fronts pionniers. Elle met en jeu des modèles de développement différents : l'un orienté vers la forte demande en viande et agrocarburants des pays du Nord, promu par de grands éleveurs et une agro-industrie dotée de capitaux nationaux et internationaux importants, tirant profit de la dérégulation du marché de la terre et des faibles contraintes écologiques ; l'autre, historique, axé sur la production de cultures diversifiées (aussi bien pour les marchés locaux que pour l'exportation) mis en œuvre par des communautés indigènes. AVSF, aux côtés d'une organisation locale partenaire (SANK) les accompagne. S'appuyant sur des traités internationaux, ces communautés défendent leurs territoires, faisant valoir leurs droits collectifs. Alors que la pression se fait de plus en plus forte de la part des éleveurs et d'agro-entrepreneurs de la palme pour la production d'agrocarburants sur des systèmes de production fortement émetteurs, ces populations indigènes conservent des aires communautaires de réserves forestières, stabilisant ainsi les fronts pionniers. Elles essaient de faire fructifier ce capital écologique, en tentant d'obtenir des aides de l'Etat pour la protection des forêts, en cueillant et vendant des plantes ornementales et comestibles, et en développant des projets de tourisme communautaire. Parallèlement ces familles paysannes indiennes cherchent à augmenter leurs revenus par le développement d'une production diversifiée et agroécologique. Au rythme du développement de leurs productions, ces familles créent des marchés paysans locaux sur lesquels, chaque semaine, elles vendent leurs produits.

Les nombreuses agricultures paysannes qui intègrent des **systèmes agroforestiers** contribuent directement à la **séquestration de carbone**. Dans les grands bassins forestiers, elles permettent souvent de stabiliser des fronts pionniers avec des bilans énergétiques intéressants. Dans de nombreux cas, les systèmes agroforestiers mis en place par les familles paysannes

répondent à un double besoin alimentaire et économique, mais ils contribuent aussi au reboisement de zones déforestées et à la mise en place de **véritables puits de carbone**⁸.

En Haïti, le bassin-versant de la rivière Fond-Melon, comme beaucoup de bassins dans le pays, a souffert de processus accélérés de déforestation : au cours des vingt dernières années, les familles paysannes se sont vues contraintes de pratiquer une coupe permanente de bois pour la fabrication et vente de charbon, en raison de la situation d'extrême pauvreté dans laquelle elles se trouvent. Cette dégradation a des conséquences dramatiques : éboulements de terrain et pertes humaines lors de fortes pluies et passage de cyclones, destruction de zones cultivées et d'infrastructures d'irrigation dans la vallée, inondations dans les quartiers marginaux de la ville voisine de Jacmel. Avec la coopération de l'Office national français des Forêts (ONF-I) et grâce à son assistance technique dans le domaine de la création de puits de carbone (Mécanisme pour un développement propre - MDP - créé par le protocole de Kyoto), AVSF initie avec les communautés paysannes un projet de création de nouvelles plantations de bois avec une triple finalité : créer de nouveaux revenus économiques pour les familles grâce à une véritable gestion des plantations et la vente de bois pour les constructions ; protéger des sols très fortement érodés en reforestant les zones les plus dégradées, et enfin créer des puits de carbone qui sont cofinancés par l'achat volontaire de crédits carbone par la ville de Paris.

*Dans la sierra andine de Piura au Nord du Pérou, AVSF accompagne la communauté de Choco, à plus de 2800 mètres d'altitude, à développer un projet de reforestation dont les objectifs sont multiples : résoudre le difficile problème de l'accès au bois de chauffage et pour la cuisine, générer des revenus économiques en commercialisant différents produits de la forêt (bois de chauffe, bois de construction, semences, mycorhizes⁹, champignons), enfin, obtenir une valeur ajoutée économique aux produits issus de la forêt, à travers la vente de crédits carbone en collaboration avec l'entreprise néerlandaise Conservation Company. La quantité captée est estimée à 400 000 tonnes équivalent carbone (TEC) jusqu'en 2032 environ. Ce projet de forestation concerne des essences natives de la région, l'Aliso (*Alnus Jorullensis*) et le Queñoa (*Polylepis Incana*), et en termes d'espèces introduites, le Pin Pátula (*Pinus Pátula*) et Radiata (*Pinus radiata*). Ces espèces ont été sélectionnées avec la population de Choco, pour leur adaptabilité aux sols disponibles et leur rapide croissance. Ce projet va être développé sur une superficie de 2000 hectares, actuellement vierge de toute plantation. Ces terrains appartiennent à 10 communautés qui ont toutes identifié des terres de prairies d'altitude aptes à la reforestation.*

⁸ On peut rappeler les capacités de séquestration de CO₂ par de meilleures pratiques agricoles : selon les travaux du CIRAD, l'établissement d'une prairie permanente ou d'une forêt est susceptible de capter de l'ordre de 3 à 5 tonnes de carbone par ha et par an, soit une contribution potentielle très significative, compte tenu de l'effectif des familles paysannes dans les milieux correspondants (Séguy L. ; Bouzinac S., Husson O. 2006 & Roupsard O., Bonnefond J.M., Luyssaert S., 2007)

⁹ Association symbiotique entre des champignons et des racines des plantes.

5. Pour une reconnaissance économique et politique des agricultures paysannes, acteurs clefs de la lutte contre le changement climatique.

La lutte contre le changement climatique passe donc nécessairement par la reconnaissance, par les Etats et les organisations internationales, **de la très grande vulnérabilité des populations paysannes du Sud à ce phénomène multiforme**. Mais cette reconnaissance ne suffit pas : il s'agit aussi de prendre en compte (a) leur capacité à devenir de vrais acteurs de la lutte contre le changement climatique, tant pour s'adapter à ses conséquences que pour contribuer à limiter le réchauffement et (b) leur rôle fondamental sur le développement des territoires ruraux (production alimentaire, gestion durable des ressources, ...).

Encore faut-il que cette reconnaissance s'accompagne de politiques de développement en faveur des agricultures paysannes, de financements et de services d'appui adaptés. **Les agricultures paysannes devraient recevoir elles aussi les bénéfices de leur travail dans ce domaine :**

- des prix rémunérateurs pour des produits garantissant à la fois un usage limité d'intrants chimiques et de pesticides ainsi que la protection et l'usage raisonné de ressources rares comme l'eau et la terre ;
- des rétributions pour leur participation à la protection de ces ressources, à la reforestation et la séquestration de carbone au niveau de leur territoire, en particulier dans le cadre des mécanismes du développement propre et des marchés du carbone, dont devraient également pouvoir bénéficier directement des communautés et organisations paysannes.

Dans ce même esprit, la création d'un fonds destiné à financer la séquestration de carbone pourrait constituer une incitation majeure à des pratiques « écologiquement intensives », telles que recommandées par M. Griffon.

Enfin, pour consolider ces innovations paysannes dans la lutte contre le changement climatique et ses conséquences et créer les conditions de leur large diffusion, ces agricultures devraient bénéficier de programmes nationaux d'appui à la sécurisation des unités de production (accès et sécurisation du foncier, d'accès à l'eau,) et à leur performance productive et économique : mise en place de services adaptés (crédit, conseil technique, formation, services vétérinaires, d'approvisionnement et de commercialisation), relance de programmes de recherche adaptés (variétés, fertilité des sols, systèmes de production, etc...).

© VSF-CICDA - Agronomes et Vétérinaires sans frontières, Lyon - France, 2009



pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique, au côté des sociétés paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.

www.avsf.org

Association française de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* agit depuis plus de 30 ans avec les communautés paysannes des pays en développement pour résoudre la question alimentaire. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale : aide technique, financière, formation, accès aux marchés... Reconnue d'utilité publique, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières mène plus de 70 programmes de coopération dans 20